

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 23 (1915)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Charles Louis Pasche : 7 juillet 1836 - 16 juillet 1914  
**Autor:** Schnetzler, Ch.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-20046>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

---

CHARLES-LOUIS PASCHE<sup>1</sup>

7<sup>e</sup> Juillet 1836-16 Juillet 1914.

---

Charles-Louis Pasche naquit à Oron le 7 juillet 1836 dans la maison familiale située au carrefour des routes de Bulle et de Romont. Cette maison bâtie en 1556 et propriété de Jean-Pierre Pasche retourna, après une interruption de cent ans, à la famille de l'historien. Ce dernier était le fils posthume de Charles-Louis Pasche, secrétaire municipal d'Oron qui mourut le 25 mai 1836. Si nous remontons à ses ascendants du côté paternel nous trouvons à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle des notaires et des magistrats. C'est *Jean-Noé Pasche* son trisaïeul, notaire, assesseur baillival, secrétaire du conseil paroissial et curial. C'est son arrière-grand-père, *Jean-Pierre*, notaire et secrétaire du consistoire. C'est son grand-père, *Frédérich-Samuel*, qui prit une part active à l'émancipation du Pays de Vaud et à la révolution des Bourla-Papey, agent national au temps de la République helvétique, juge de paix, syndic, qui laissa dans l'esprit de notre historien un souvenir ineffaçable par ses récits de l'époque mouvementée

<sup>1</sup> Cette notice biographique a été lue dans la dernière réunion de la Société d'Histoire de la Suisse romande à Oron, le 16 juin 1915. Il nous a paru qu'elle pourrait intéresser les lecteurs de la *Revue historique vaudoise*, à laquelle Charles Pasche a collaboré avec dévouement et distinction.

Ch. S.

qu'il avait vécue. C'est encore son oncle, *Frédérich*, qui fut député au Grand Conseil, membre du tribunal d'appel, municipal. On voit par là combien l'ascendance prédisposa Charles-Louis Pasche à la carrière qu'il remplit si honorablement plus tard.

Charles-Louis Pasche était le cadet de quatre enfants. Il fut élevée par sa mère, Suzanne-Henriette, appartenant elle-même à une autre famille Pasche. Dès l'aurore de sa vie Charles-Louis ne fut guère favorisé par la santé. De constitution plutôt chétive, il aimait l'étude et les livres. Jusqu'en 1847 il subit fortement l'influence de son excellent grand-père paternel, Frédéric-Samuel. Son décès subit fut pour lui un terrible chagrin. Son oncle Frédéric, le juge au tribunal d'appel, devint son tuteur. Il décida que le jeune Charles reprendrait le train de campagne de son père. Ce fut une lourde déception, d'autant plus qu'il avait été question de le placer comme élève à l'institut de Marnand dirigé alors par un Anglais, M. Spinet. Charles Pasche suivit l'école d'Oron, mais pendant les vacances d'automne la surveillance des vaches au pâturage éprouvait déjà sa santé. Sa disposition aux rhumatismes s'accrut. Ce fut encore pis quand il dut manier la faux. Les efforts qu'il fit lui causèrent une déviation de la hanche. Sa situation matérielle lui permit cependant, à côté de l'agriculture, de se vouer à l'étude et à l'acquisition de ses multiples connaissances.

A l'âge de seize ans un événement marqua dans sa vie. Le 17 septembre 1852, la duchesse d'Orléans allant en berline avec une assez nombreuse suite de Lausanne à Fribourg fut victime d'un accident dû à la terrible inondation survenue à ce moment de l'année. La berline ayant été renversée dans la rivière près de Promasens (Fribourg), on eut grand'peine à sauver la duchesse et ses fils. La haute société revint à Oron. La duchesse logea à l'Hôtel de Ville. Le comte de Paris passa

la nuit dans la maison Pasche et Charles-Louis conserva du passage de l'hôte de marque son tableau de leçons illustré de quelques caricatures faites aux dépens de son précepteur.

A l'âge de vingt ans, avec l'intelligence ouverte et l'énergie qu'il possède il s'intéresse déjà aux affaires communales et militaires. Il est nommé en 1856 commis d'exercice du contingent d'Oron, deuxième sous-lieutenant en 1858, lieutenant en 1866 et quitte le service militaire en 1868 pour cause de santé.

Dans le domaine civil il devient substitut du préfet en 1861, secrétaire municipal en 1864 et syndic en 1867. Comme syndic il laissa le souvenir d'un magistrat énergique, qui ne craignait pas les initiatives hardies, même quand elles exigeaient des sacrifices pécuniaires. Il revêtit cette charge jusqu'en 1890 avec une interruption de quatre ans. Pendant trois législatures il fut député au Grand Conseil, siégeant à la droite libérale, membre de la Constituante en 1885.

Sa carrière judiciaire fut non moins remarquable. Juge suppléant au Tribunal d'Oron en 1866, il devint juge de paix en 1872, puis juge au Tribunal en 1875. — Le 30 juin 1891 le Tribunal cantonal le nommait président du tribunal de district, charge qu'il quitta le 26 juillet 1904 après treize ans d'une magistrature distinguée.

Dans la contrée on l'appelait couramment « le président » et ce qualificatif a toujours été chez ceux qui l'employaient l'expression de l'estime profonde dont on l'entourait. Venons-en maintenant à l'historien :

C'est à l'âge de trente ans, en 1866 que Pasche commença à s'occuper sérieusement de l'étude de l'histoire. Dans la courte autobiographie manuscrite qu'il a laissée il déclare que depuis son enfance il avait une prédilection marquée pour le droit et l'histoire. En février et mars 1873, il donne à Oron trois conférences sur le *bailliage d'Oron*. Il n'aurait

certes pas pu entretenir ses concitoyens d'un sujet historique alors aussi nouveau si des études antérieures ne l'y avaient pas préparé. C'est depuis 1866 ou peut-être avant qu'il dut entreprendre l'étude du latin. Il parvint à le posséder si bien que les inscriptions et les textes ne l'embarrassaient plus. Il continue avec un zèle inlassable ses recherches documentaires. Les archives de toutes les localités du district et les archives cantonales lui sont ouvertes et il en extrait une foule de richesses. Patiemment il copie de sa belle et claire écriture les divers manuscrits, les classe, les série et en limitant ses recherches à l'histoire du baillage, il amasse une ample provision de documents. L'histoire de chaque seigneurie devient une petite monographie. La pile de ses cahiers de sources s'augmente et lorsqu'il devra rédiger quelque travail, sa classification si soignée lui facilitera singulièrement son labeur. Le 15 août 1889, il présenta à la Société d'utilité publique réunie à Oron une étude bourrée de faits intitulée : *Le ci-devant baillage d'Oron* où se déroule déjà la vie du district à travers les âges. Ce travail fait pressentir le grand ouvrage qu'il publiera en 1894.

Ce fut en juillet 1894 qu'il rédigea la préface à la *Contrée d'Oron*, « soit le district de ce nom dans les temps anciens, au moyen âge et sous la domination bernoise », ample volume de 627 pages, in-8°, qui parut la même année. La presse lui fit un accueil très favorable et en 1895 la *Revue historique vaudoise* lui consacrait une analyse détaillée.

Après une introduction qui résume brièvement l'histoire du pays jusqu'à l'arrivée des moines de Haut-Crêt on peut y distinguer trois parties principales :

1° La fondation, le développement et la décadence de la fameuse abbaye avec l'histoire des seigneuries du district qui furent en rapports avec elle. C'est ainsi qu'à cause de l'appartenance de la seigneurie d'Oron au comté de Gruyère au

XV<sup>e</sup> siècle les gens d'Oron marchèrent sous la bannière des Suisses à Morat le 22 juin 1476.

2<sup>o</sup> Un coup d'œil fort intéressant et lumineux sur le temps de la domination savoyarde et de la domination bernoise.

3<sup>o</sup> Des considérations fortement documentées sur la justice, l'instruction publique, l'Église, les routes, le militaire, etc... L'ouvrage se termine par une esquisse de la révolution vaudoise à Oron.

Ici Charles Pasche met en ligne tous ses dons d'historien. Connaissance exacte et précise des faits, extrême fidélité dans l'emploi des sources au point qu'on a quelquefois de la peine à distinguer le document lui-même de son interprétation, chronologie fixant les points de repère précieux au lecteur, tout cela ressort avec évidence de l'étude de son livre. Le style est correct, un peu protocollaire et sec, sans prétention littéraire. On y retrouve l'homme habitué à étudier et à rédiger des pièces judiciaires. Les questions confessionnelles y sont traitées avec une louable équité.

La sobriété du style laisse pourtant apercevoir le patriote chez l'auteur. Ce beau pays ! il en retrace les phases historiques avec un amour non dissimulé. Partout où il le peut, il salue discrètement les aspirations sporadiques à la liberté, qu'il rencontre en cours de route. Mais on voit que son cœur bat à l'unisson de celui des patriotes de 1798. Leur titre à sa reconnaissance se fonde sur leur amour pour la liberté joint à leur ardeur pour le développement de l'instruction.

Tout jeune, nous l'avons dit, il admirait cette génération-là dans la personne de son grand-père, Frédérick-Samuel. Il dit à son propos :

« Enfant, j'aimais à me placer entre ses jambes et à lui entendre raconter les scènes de la Révolution et de l'insurrection des Bourla-Papey. De taille moyenne, vif et énergique, dans les dernières années de sa vie il sentait encore son

révolutionnaire. Je le vois frappant le sol avec sa canne lorsque quelque chose ne marchait pas comme il l'entendait. Ayant vécu dans les temps difficiles du régime bernois, acteur dans la révolution vaudoise et ayant vu les temps difficiles qui l'ont suivie, il avait acquis une grande expérience des hommes et une grande largeur de vues. C'était un caractère élevé et vraiment distingué. »

La *Contrée d'Oron* est une monographie de grande valeur, un livre de bonne foi qui sera toujours consulté avec le plus grand fruit par les historiens de notre pays.

En 1893 se fonde la *Revue historique vaudoise*. Pasche ne se trouve pas dans la liste des premiers collaborateurs, mais si nous consultons les tables des matières nous trouvons onze travaux dus à sa plume.

Dans l'année 1900 seule, il fournit sept articles à la *Revue historique vaudoise*. Dans l'un il fixe la généalogie de la famille Reybaz de Montpreveyres d'où sortit Étienne-Salomon Reybaz, le collaborateur de Mirabeau et rappelle dans le même article que l'historien J.-Baptiste Plantin <sup>1</sup>, 1624-1700, fut bourgeois de Montpreveyres. — Ailleurs le dépouillement des manaux des cours de justice lui permet de mentionner les modifications orthographiques subies par quelques noms de famille de la contrée d'Oron. C'est ainsi que les Pasche étaient appelés au XVI<sup>e</sup> siècle « Paschyz ». Au XVI<sup>e</sup> siècle, on trouve déjà dans la contrée des « Corbo, des Chardinaux et des Borgognon ».

Son article sur l'origine du nom des Tavernes <sup>2</sup> est un échantillon de critique historique qui fait honneur à Charles Pasche. Il y plaide un procès en revision. Le dictionnaire de

<sup>1</sup> Voir la belle biographie de Plantin dûe au très regretté Benjamin Dumur et publiée au tome IX, 2<sup>e</sup> série des *Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande*.

<sup>2</sup> *Revue historique vaudoise*, 1894, pp. 252, 351.

Levade suivi par celui de Martignier et de Crousaz affirmait que la commune des Tavernes devait son origine à l'époque romaine (*tabernæ*, hôtelleries). Pasche, se fondant sur le fait que le cartulaire de Haut-Crêt ne mentionne pas les Tavernes, mais bien « Froideville » (cette partie de la commune devant son origine à sa proximité de la forêt de Malatrex où le soleil ne pénètre guère), établit avec force que le nom de Tavernes était employé à côté de celui de Froideville à partir du XVI<sup>e</sup> siècle et ne peut pas remonter à l'époque romaine. Ce furent selon lui les Bernois qui donnèrent aux habitants du lieu le « droit de taverne », autrement dit une patente pour vendre du vin aux voyageurs qui passaient sur la route.

L'opinion de Pasche fut confirmée par M. Aymon de Crousaz, archiviste, qui trouva aux archives cantonales une pièce établissant que déjà en 1342 l'abbaye de Haut-Crêt concluait avec Nicolas dit Licouz une convention par laquelle une auberge serait construite vis-à-vis de l'abbaye. En 1469, il est question d'une Antoinette Simon, demeurant « in taverna » dans la taverne de Haut-Crêt. — Cette auberge ayant été exploitée sur le même pied jusqu'en 1700, on voit que les Bernois n'ont fait que continuer la tradition de Haut-Crêt en conservant le nom de Tavernes à côté de celui de Froideville. Le *Nouveau dictionnaire historique du canton de Vaud* tiendra compte de cette mise au point de la question.

Citons encore l'article posthume paru dans la *Revue historique vaudoise*, en avril 1915 sur « l'instruction publique à Oron la Ville ».

Collaborateur de la première heure du nouveau *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, Pasche s'était chargé de toutes les notices concernant les localités du district d'Oron. Il y a apporté toute sa cons-

science et sa probité et l'article : « Haut-Crêt » fait très bonne figure dans le premier volume déjà paru.

Pasche connaissait fort bien le « patois » et les questions linguistiques soulevées à ce sujet le passionnaient. C'est assez dire qu'il fut un des collaborateurs les plus fidèles et les plus consciencieux de cette œuvre considérable qui s'appelle le *Glossaire des patois de la Suisse romande*. Jusqu'à la fin il rédigea patiemment et avec une grande compétence les fiches du questionnaire qui lui étaient régulièrement envoyées. Sans doute c'est par oubli que le décès de ce modeste travailleur n'est pas mentionné dans le rapport de 1914.

Pasche s'occupa aussi d'archéologie. Il a réuni une collection très remarquable de fibules, bagues, colliers de l'époque mérovingienne. Parmi ces pièces se trouve la célèbre fibule de la Copelenaz près d'Oron le Chatel, qui représente très vraisemblablement Salomon à cheval, vainqueur des dragons infernaux <sup>1</sup>. — Il en était de même de la numismatique. Avec quel intérêt il examina quelques mois avant sa mort les monnaies variées trouvées au cours de la récente restauration du temple de Chatillens <sup>2</sup>. L'art aussi avait sa place dans ses préoccupations. — Il peignit dès 1883 sur porcelaine et avait installé un four dans lequel il cuisait lui-même ses pièces.

Dans le dernier chapitre de son histoire de la contrée d'Oron, l'auteur cite quelques lignes du curial Daniel-Elisée Jan de Chatillens, le père du premier conseiller d'État de ce nom. Elles étaient écrites de sa main à la suite de l'inventaire contenant les titres des diverses pièces et actes qui furent

<sup>1</sup> V. *Revue hist. vaud.*, août 1915, p. 243, l'article de M. Besson sur *Les relations commerciales du Pays de Vaud avec l'Orient au VI<sup>e</sup> et au VII<sup>e</sup> siècles*.

<sup>2</sup> V. les *Trouvailles monétaires de Châtillens et de Faoug*. Brochure de 7 pages, par Julien Gruaz. Genève, Jarrys, 1914.

sortis du château d'Oron et brûlés en mars 1803 par les révolutionnaires. Ces lignes montrent que le sens historique et le respect pour la valeur scientifique des documents du passé commençait à s'éveiller au sein de la bourgeoisie instruite de notre pays. Voici les paroles du magistrat :

« A tous ces vieux documents ont été ajoutés la charge d'un petit char qui étaient dans les archives cantonales à Lausanne, d'où ces registres et ces titres ont été retirés et mis à la disposition des communes intéressées qui ont délégué des membres de leur sein pour en disposer, lesquels s'étant assemblés tant à Oron-la-Ville qu'au château, les 23 février et 1<sup>er</sup> mars 1803, là, après plusieurs discussions, il a été question de savoir quel usage on en ferait, le parti *censé* a insisté à ce qu'on les garda <sup>1</sup>, surtout pour y rechercher tout ce qui selon les événements futurs pourrait être utile, puisqu'ils sont au pouvoir des communes, mais un parti opposé, guidé par des délégués violens et sans prévoyance, ont voté pour l'incendie complet de tous ces immenses documents et ont entraîné la multitude dans ce parti in... »

On peut bien dire que Charles Pasche était de la lignée de ces hommes réfléchis et instruits qui ont toujours pensé que l'histoire était un précieux auxiliaire de la marche du progrès. Certes, le vénérable curial Elisée Jan ne l'eût pas désavoué !

Nous devons être reconnaissants à Charles Pasche de son vaillant et intelligent labeur destiné à faire connaître d'une manière si exacte et documentée l'histoire de son district. Il vient nous donner, en outre, par sa vie et par son œuvre la preuve qu'au sein d'un peuple libre un homme à la conscience droite, à l'esprit avide de savoir et de lumière peut, en sur-

<sup>1</sup> Nous respectons l'orthographe ancienne.

montant avec énergie les obstacles eux-mêmes qui entravent son goût pour l'étude, apporter une contribution de grande valeur au capital scientifique et historique de son pays natal.

Ch. SCHNETZLER.

---

## UNE CAUSE CRIMINELLE JUGÉE A AIGLE en 1749.

---

Le petit récit suivant, tiré de (procès-) verbaux adressés ou reçus par la Justice de Bex, au temps de Louis Debonstetten, du Conseil souverain de Berne, et Gouverneur des Quatre Mandements d'Aigle, intéressera tout au moins les lecteurs du Grand-District aussi bien que les touristes qui visitent nos sites variés et tranquilles :

La victime — qui en réchappa — était Pre Paillard, du hameau de Fenalet (Bex), ouvrier des salines de LL. EE. et travaillant aux mines du Fondement, au bord de la Gryonne, en aval d'Arveye ; son agresseur était Pierre (de Pre) Grept, du dit lieu, célibataire âgé d'environ 35 ans, dont la mère était veuve.

Dans la soirée du dix septembre 1749, à minuit, le châtelain de Bex, Ferdinand Genet, fut réveillé par trois hommes : le dit Pre Paillard qu'accompagnaient le justicier Fontannaz et son fils J.-Pre. Il venait faire constater le triste état dans lequel un individu, caché en embuscade, l'avait mis quatre heures auparavant, alors que lui, Paillard, travaillant *Aux Fondements*, s'en retournait de son travail jusqu'à son domicile à Fenalet, en portant une charge de bois sur ses épaules, soupaît, et retournait en haut à nuit close. Le châtelain constata, en effet de visu, que la victime « baignait dans son sang, avec des blessures dangereuses ». Il fit sur-le-champ convoquer la Justice. Il était deux heures du matin, le 11 septem-